



# Communiqué de presse

Guernes, le 14 septembre 2012

## UNE NOUVELLE ZONE HUMIDE POUR LA CARRIÈRE DE SANDRANCOURT (78) : LA CONTRIBUTION DE LAFARGE A LA BIODIVERSITE DU MANTOIS

Le 14 septembre 2012, Lafarge inaugure, en présence de Bernard Bourget, Maire de Guernes et des élus locaux, une nouvelle zone humide, d'environ 2 hectares, située sur la carrière de Sandrancourt, dans la boucle de Guernes – Saint-Martin-la-Garenne. Par cette initiative, Lafarge concilie des enjeux à la fois économiques, sociaux et environnementaux, piliers du Développement Durable, en apportant une nouvelle fois, sa contribution à la biodiversité du Mantois.



### La carrière de Sandrancourt, un site exceptionnel

La carrière de Sandrancourt, située sur les communes de Guernes et Saint-Martin-la-Garenne, présente une richesse écologique et paysagère exceptionnelle. Sise sur une boucle de la Seine, aux confins du Parc Naturel Régional du Vexin, elle est classée en zone NATURA 2000. En effet, plus de 70 % des espèces d'oiseaux d'Ile-de-France sont présentes sur ce site. La carrière abrite également 15 espèces d'odonates, 35 espèces de coléoptères et plus de 360 variétés végétales dont 20 % sont assez rares dans la région.

### Un réaménagement planifié et à vocation écologique

L'aménagement de cette zone humide répond aux enjeux du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) qui préconise la préservation et la reconstitution de ces milieux, offrant de multiples fonctionnalités dans le cycle de l'eau.

Dans le cadre de ces réaménagements, Lafarge s'est engagé dans de nouveaux travaux afin de développer une nouvelle zone humide à proximité du plan d'eau des Bastilles et de la ferme de Flicourt. Il s'agit de la réalisation « d'une queue d'étang » à vocation écologique et piscicole. Cet espace humide peu profond est parcouru par un réseau de chenaux sinueux et ramifiés colonisé par une grande diversité de milieux aquatiques et héliophytiques, accompagnés de bosquets, saulaies et prairies.

Cet aménagement répond à quatre attentes locales :

- Créer une frayère à poissons pour l'association de pêche locale « le Brocheton de Guernes ».
- Favoriser le développement de la biodiversité. Ainsi, depuis la mise en eau réalisée en mai dernier, la frayère est fréquentée par plusieurs espèces piscicoles et par de nombreux oiseaux (héron cendré, mouette rieuse, chevalier guignette, chevalier cul-blanc, petit gravelot, bernache, etc.)
- Mettre la ferme voisine de Flicourt en conformité avec les objectifs de prévention des incendies, nécessitant la création d'une réserve d'eau de proximité.
- Améliorer l'insertion paysagère du plan d'eau dit des « Bastilles », ancienne carrière réaménagée dans les années 90, souhaité par les associations et la commune.



## Un réaménagement en plusieurs étapes avec l'ensemble des parties prenantes

La réalisation de cet aménagement a nécessité un important travail de concertation avec les élus, le propriétaire et les associations locales, dont le gestionnaire du site Natura 2000 et le Parc Naturel et Régional du Vexin français. Cette démarche s'est appuyée sur des études de faisabilité approfondies visant à modifier localement le plan de réaménagement initial qui prévoyait une remise en état purement agricole à cet endroit.

Assisté du bureau d'étude Hydrosphère, Lafarge a réalisé les travaux suivants sur 2 ans :

- remblaiement des terrains jusqu'à la cote souhaitée à l'aide de matériaux inertes acheminés par voie fluviale et mise en forme générale de l'aménagement,
- réalisation des chenaux et anses nécessitant un modelé très fin,
- régalaage des stériles d'exploitation permettant d'assurer l'étanchéité et donc d'optimiser la gestion des niveaux d'eau au sein de la zone humide (les bancs d'argile rencontrés au cours de l'exploitation de la carrière ont été utilisés à ces fins),
- régalaage ponctuel de terre végétale sur une épaisseur de 0,30 m, ou de graves naturelles, pour la constitution de formations végétales typiques des grèves sablo-graveleuses,
- aménagement d'un cheminement piétonnier formé de blocs « cyclopéens » permettant la circulation des personnes autour du plan d'eau et notamment l'observation des batraciens,
- végétalisation par des carex, roseaux, nénuphars et autres plantes prélevées dans les carrières de la Boucle.

Outre ces aménagements, Lafarge réalisera dans les prochains mois des plantations ainsi que l'aménagement d'une aire d'accès pour le pompage de l'eau en cas d'incendie à la ferme de Flicourt.

### LA CARRIERE DE GUERNES

Avec une production moyenne de 650 000 tonnes de granulats silico-calcaires par an, elle approvisionne principalement le marché local du Mantois. Exploitée depuis 1970, cette carrière est certifiée ISO 14001 et a obtenu en 2009, le niveau 4 de la charte environnement de l'UNICEM

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### A propos de Lafarge en France

La France est le berceau historique du Groupe depuis 1833. Les 3 activités (ciment, granulats, béton) de Lafarge y sont présentes et comptent plus de 5 300 salariés.

Les ressources minérales sont extraites dans les carrières. Dans les usines et centrales, qui sont réparties sur l'ensemble du territoire national, elles sont transformées pour produire ciment et béton. Lafarge propose aux professionnels des matériaux pour construire durablement et façonner le cadre de vie : infrastructures, hôpitaux, bureaux, logements collectifs et individuels, maisons basse consommation... Engagées dans une démarche de développement durable, les différentes entités agissent en faveur de l'environnement, que ce soit le réaménagement des carrières, le suivi de la biodiversité ou l'économie d'énergie.

Des informations plus complètes sur Lafarge France peuvent être obtenues sur son site Internet [www.lafarge-france.fr](http://www.lafarge-france.fr)

### A propos de Lafarge

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge occupe une position de premier plan dans ses activités Ciment, Granulats & Béton, avec une présence dans 64 pays et 68 000 collaborateurs. Le Groupe a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 15,3 milliards d'euros.

Pour la deuxième année consécutive, le Groupe fait partie du top 10 mondial au sein du « Carbon Disclosure Project » qui évalue 500 grandes entreprises au regard de leurs stratégies et actions en matière de lutte contre le changement climatique. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site Internet [www.lafarge.com](http://www.lafarge.com)



**CONTACTS PRESSE**

Elise Ginioux, Communication Lafarge France

Tél. : 01 49 11 42 64 - e-mail : [elise.ginioux@lafarge.com](mailto:elise.ginioux@lafarge.com)

Sur place :

Anthony Ramoni, Directeur général, Lafarge Granulats

Tél. : 06 75 09 90 79 – e-mail : [anthony.ramoni@lafarge.com](mailto:anthony.ramoni@lafarge.com)

Jean-Baptiste Artru, Responsable Foncier Environnement, Lafarge Granulats

Tél. : 06 79 85 15 87 – e-mail : [jean-baptiste.artru@lafarge.com](mailto:jean-baptiste.artru@lafarge.com)

CLC COMMUNICATIONS

Jérôme Saczewski/Morgane-Hélène Le Goff/Isabelle Petit

6, rue de Rome - 75008 Paris - Tél. : 01 42 93 04 04 - Fax : 01 42 93 04 03

e-mail : [j.saczewski@clccom.com](mailto:j.saczewski@clccom.com)/[mh.legoff@clccom.com](mailto:mh.legoff@clccom.com)/[i.petit@clccom.com](mailto:i.petit@clccom.com)